



En direct des négociations sur la PVV

Pour des règles claires, équitables et pérennes

A la demande initiale de la CFE-CGC/UNSA, les négociations sur la Part Variable Vendeur (PVV) sont ouvertes.

► Une nécessaire remise à plat du système de PVV actuel

- Le système de PVV actuel est inéquitable, flou, démotivant, subjectif et inadapté
- Les règles du jeu actuelles ne sont pas pérennes, clairement définies et lisibles par tous
- Les objectifs sont trop souvent irréalistes et irréalisables

► La PVV ne doit pas générer un stress permanent

- Les processus doivent être clairs et compréhensibles par tous.
- Un plan de rémunération variable doit reposer sur des objectifs réalistes et réalisables.
- Les critères doivent être objectifs, précis et facilement vérifiables.
- La PVV ne doit pas être une simple variable d'ajustement de la rémunération, une loterie, et un moyen pour la Direction de faire payer aux salariés les aléas du contexte économique général

La CFE-CGC/UNSA revendique

- ➔ **Un calcul de PVV transparent et simple**, avec la mise en place d'un outil permettant un suivi quotidien de la PVV pour l'ensemble des personnels éligibles
- ➔ La suppression des seuils de déclenchement de la PVV, avec un paiement **dès le premier placement**
- ➔ **Un système de PVV qui tient compte de l'égalité professionnelle** (les personnels en temps partiel sont encore trop fortement pénalisés)
- ➔ **La remise des objectifs** avant chaque période concernée par la PVV
- ➔ L'arrêt des pressions permanentes liées à l'instabilité des objectifs et des révisions d'objectifs en cours ou en fin de période
- ➔ **L'arrêt des critères subjectifs dans la PVV**, les critères de qualité doivent être quantifiables et liés uniquement au processus vente
- ➔ Des objectifs collectifs qui ne soient pas la somme des objectifs individuels
- ➔ Des plans de rémunération et une notification des objectifs présentés et expressément acceptés par les personnels éligibles
- ➔ La constitution de fiches de poste définissant les rôles des personnels soumis à la PVV. Exemple : clarification des rôles de Vendeurs Leaders et Adjoints en Agence Distribution

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA

Elisabeth Rivier 06 30 54 49 86
Joelle Lebat-Tokol 06 30 39 31 41
Florence Le Lepvrier 06 89 73 50 07
Hélène Germani 06 86 58 77 78
Olivier De Lannurien 06 82 74 60 05
Marc Duca 06 72 76 77 13

24h/24 et 7J/7 ligne SOS salariés



plus d'infos sur : www.cfecgc-uns-ft-orange.org

- nos lettres :
- Comprendre & Agir
 - Épargne & actionariat salariés
- pour vous abonner : secretariat@cfecgc-uns-ft-orange.org
- nos blogs :
- www.telecoms-media-pouvoir.net
 - www.adeas-ftgroup.org